

Les pratiques de récupérations bibliographiques

Résultats de deux enquêtes

par Anne Curt et Dominique Lahary

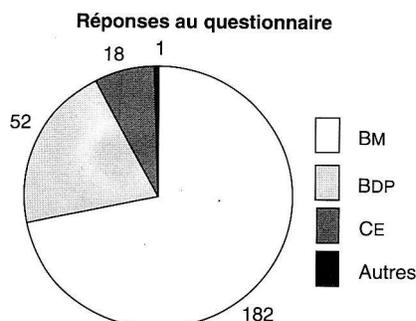
En juillet et octobre 1993, la commission « Information bibliographique » de l'ABF a successivement adressé deux questionnaires, d'abord aux bibliothèques publiques, puis aux bibliothèques universitaires, spécialisées et de grands établissements. Le but de ces enquêtes était de déterminer quelles étaient réellement les pratiques de récupérations bibliographiques des bibliothèques publiques, et, corrélativement, quelle part elles donnaient au catalogage local. Incidemment, c'était aussi l'occasion de faire le point sur la diffusion des différents logiciels et les pratiques locales de catalogage et d'indexation. Le résultat de ces deux enquêtes, imparfaites dans leur conception et dans le taux de réponse qu'elles ont obtenu, n'est pas moins révélateur des pratiques et des besoins actuels des établissements, sinon de leurs publics. C'est pourquoi il nous a semblé fournir la matière à une introduction au dossier présenté dans ce numéro.

Les bibliothèques publiques

Taux de réponse

Cette enquête ne s'adressant qu'aux bibliothèques informatisées ou en projet d'informatisation, le taux de réponse par rapport au nombre d'envois de

questionnaires n'a pas de sens. L'enquête a été adressée à toutes les BM de villes de plus de 10 000 habitants, toutes les BDP et à un certain nombre de bibliothèques de CE. Nous avons reçu 253 réponses dont 225 de bibliothèques informatisées et 28 de bibliothèques en projet d'informatisation et 234 réponses de BM et BDP, ce qui représente, si on confronte à l'enquête de la DLL portant sur l'année 1992¹, un taux de 48 % qui peut être considéré comme tout à fait satisfaisant. Il convient cependant de le pondérer en raison de l'écart de deux années entre les deux enquêtes. Les bibliothèques de CE ont très peu répondu.



1. L'équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales : évaluation 1992, ministère de la Culture et de la Francophonie. Direction du livre et de la lecture. - Paris : DLL, 1992.

Tableau 1

	Enquête ABF	Enquête DLL	Part de chaque logiciel		Taux de réponse ABF
			ABF	DLL	
OPSYS	86	229	41 %	43 %	38 %
LIBER	12	50	6 %	9 %	24 %
MULTILIS	17	25	8 %	5 %	68 %
TOBIAS	15	53	7 %	9 %	28 %
Maison	10	33	5 %	3 %	30 %
SDL-Media	13	15	6 %	3 %	87 %
GEAC Advance	11	25	5 %	5 %	44 %
BOOK PLUS	9	17	4 %	3 %	53 %
ORPHÉE	9	11	4 %	2 %	82 %
GEAC LIBS 100	7	16	3 %	3 %	44 %
DOBIS LIBIS	3	9	1 %	2 %	33 %
LOGABIB	1	13	0,5 %	2 %	8 %
PUBLIX GAB	3	11	1 %	2 %	27 %
VUBIS	3	5	1 %	1 %	60 %
DYNIX	2	6	1 %	1 %	33 %
GEAC GLISS	2	7	1 %	1 %	29 %
GEAC 9000	1	0	0,5 %		
AFIBYBLOS	1	5	0,5 %	1 %	20 %
BEST-SELLER	1	4	0,5 %	1 %	25 %
BIBLIO	1	0	0,5 %		
CHLOE	1	0	0,5 %		

L'informatisation des bibliothèques

Si on observe l'année de dernière informatisation citée par les établissements, on observe une accélération spectaculaire du mouvement : 88 informatisations datent d'avant 1990, 46 de 1990 et 1991, 64 de 1992 et 1993. Mais il est probable que la relative technicité du questionnaire a suscité un taux de réponse supérieur de la part des établissements les plus récemment informatisés. Sur les 253 répondant, 166 (les deux tiers) ont rempli la grille détaillée relative aux récupérations. Le palmarès des logiciels recoupe les enseignements de l'enquête de la DLL, avec quelques distorsions dues à la percée récente de quelques produits.

Tableau 2

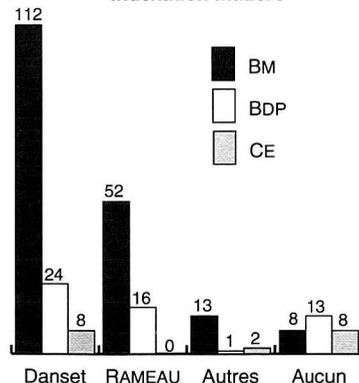
Logiciels remplacés		Logiciels remplaçants		Logiciels à remplacer	
LIBRA	38	OPSYS	14	Maison	5
Maison	5	MULTILIS	11	TOBIAS	4
BNPbib	1	SDL media	10	DOBIS LIBIS	3
BRIGITTE	1	BOOK PLUS	2	SDL Media	3
DOBIS LIBIS	1	GEAC LIBS 100	2	GEAC GLISS	1
GIR BELILLA	1	VUBIS	2	LIBRA	1
OPSYS	1	GEAC ADVANCE	1		
PLESSEY	1	GEAC 9000	1		
TOBIAS	1	LIBER	1		
		Maison	1		
		TOBIAS	1		
Total	50	Total	46	Total	17

Les projets de réinformatisation permettent de tirer d'intéressants enseignements (cf. tableau 2).

L'indexation matière

Avec 68 réponses contre 144 pour l'indexation Danset/Blanc-Montmayer, la liste RAMEAU occupe une place encore minoritaire mais spectaculairement importante. Pour les informatisations effectuées à partir de 1990, RAMEAU est à égalité avec la liste Danset/Blanc-Montmayer. Quant aux pratiques de récupération, elles divergent remarquablement selon qu'on recourt à l'une ou l'autre liste : 9 % des établissements indexant en Danset disent récupérer autant que possible les vedettes matière, contre 75 % des établissements indexant en RAMEAU. La place des autres indexations et des établissements n'effectuant pas d'indexation matière est marginale.

Indexation matière

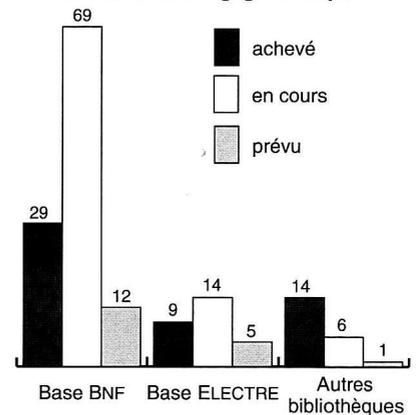


Le catalogue rétrospectif

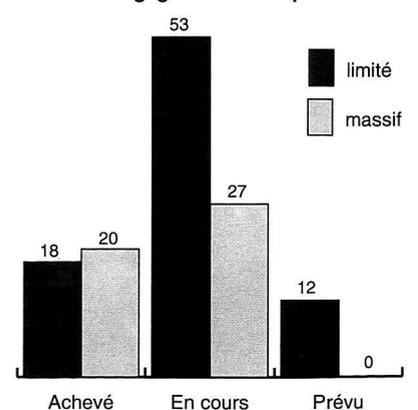
En matière de récupération des notices de monographies imprimées, ce qui frappe, c'est la prépondérance du CD-ROM, et parmi les établissements y ayant recours de celui de la Bibliographie nationale française (98 contre 27). Au total, la base de la BN alimente ou alimentera 110 établissements et celle d'ELECTRE 28, dont 21 ont également recours à la BN. Cette dernière base apparaît donc comme complémentaire plutôt que comme source unique d'une politique de récupération. Un petit nombre de bibliothèques a recours au catalogue d'un autre établissement. La récupération par bande ou disquette est rare, l'utilisation du serveur bibliographique national (SBN) très rare.

Finalement, la pratique du catalogue « massif », c'est-à-dire privilégié par rapport à la récupération, voire s'y substituant totalement, est minoritaire dans les établissements ayant répondu au questionnaire : 47 établissements déclarent le pratiquer ou projeter de le pratiquer contre 83 le catalogue limité aux notices non récupérables. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le choix entre ces deux politiques ne dépend pas de la taille de la base. La pratique du catalogue local systématique est même revendiquée dans deux cas de figure opposés : les petites bibliothèques ou les grands réseaux (Ville de Paris).

Sources du catalogue rétrospectif

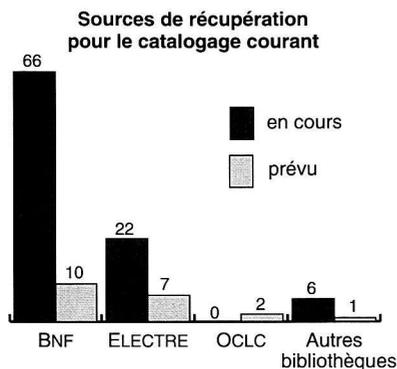


Catalogue local rétrospectif

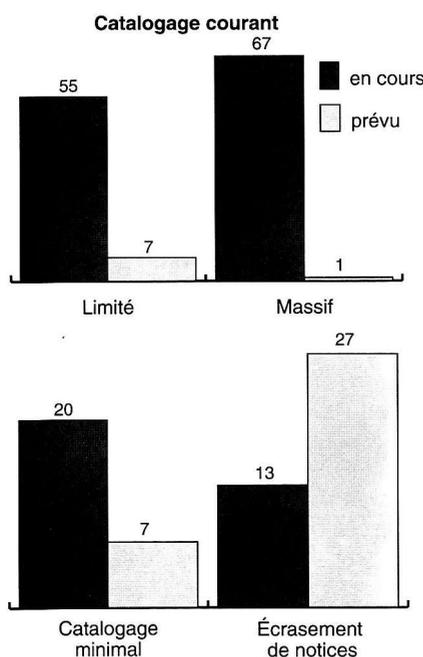


Le catalogue courant

On retrouve en matière de catalogue courant la même prépondérance des CD-ROM d'une part, de la base de la BNF² d'autre part, mais de façon moins marquée (76 BNF contre 29 ELECTRE dont 14 utilisations conjointes des deux sources). Le SBN est quasiment absent du paysage, même dans les projets.



Mais la tendance s'inverse en ce qui concerne le catalogue local. Il reste prépondérant : 68 établissements déclarent pratiquer ou vouloir pratiquer le catalogue local massif, et 62 le limiter aux notices non récupérables, tandis que 27 pratiquent ou prévoient un catalogue minimal en attendant récupération. Quant à l'écrasement de notices provisoires par des notices définitives récupérées, 40 établissements l'effectuent ou l'envisagent. Ces politiques sont d'autant plus répandues que l'informatisation est récente.



2. CD-ROM de la *Bibliographie nationale française* ou base BN-OPALE pour les requêtes sur bande. Pour le développement des sigles, se reporter au vocabulaire.

La comparaison entre pratiques de catalogue courant et rétrospectif confirme cette asymétrie. Si les adeptes du catalogue courant limité suivent à 47 contre 7 la politique qu'ils avaient établie pour la constitution initiale de leur catalogue, la moitié (20 contre 19) des établissements pratiquant le catalogue local massif avaient effectué leur catalogue rétrospectif en limitant la création locale aux notices non récupérables.

Les documents sonores

Dans ce domaine, la situation est radicalement différente. On compte 57 établissements pratiquant le catalogue massif contre 9 le catalogue limité. Les chiffres sont identiques pour le courant et le rétrospectif. En ce qui concerne les sources de récupération, on note la prépondérance du GAM, OCLC commençant à être présent sur le marché et le SBN n'étant pratiquement pas utilisé. Certains, opiniâtres, ont même inclus dans leurs prévisions un CD-ROM de la base BN-OPALINE.

Conclusion

Cette enquête, dont les résultats en raison du taux de réponse satisfaisant, mais partiel, doivent être examinés avec précaution, révèle un paysage contrasté, avec la coexistence de politiques divergentes, mais aussi un accroissement des pratiques de récupération influant sur les pratiques d'indexation. Ces politiques restent cependant handicapées dans le catalogue courant par le problème de la « fraîcheur », tandis que la situation reste dramatiquement bloquée dans le domaine des documents sonores.

Finalement, les pratiques des bibliothèques publiques informatisées laissent apparaître deux lignes de fracture. Fracture entre le catalogue rétrospectif (recours massif aux sources extérieures) et catalogue courant (les établissements se partageant par moitié entre ceux pratiquant le catalogue local systématique et ceux ayant recours aux réservoirs bibliographiques). Fracture entre les monographies imprimées, pour lesquelles les pratiques de récupération sont de plus en plus fréquentes, et les documents sonores, où le catalogue local reste massivement pratiqué. Il serait faux de penser que ces deux fractures sont dues à la volonté délibérée des bibliothécaires. Bien que le catalogue local conserve ses partisans, dans des cas de figure très différents (petit établissement ou au contraire grand réseau), il est clair que la raison de la

première ligne de fracture, c'est l'absence de fraîcheur de l'information bibliographique disponible, et que celle de la seconde, c'est l'absence de politique de diffusion massive de notices des non-livres.

Les bibliothèques universitaires spécialisées

Taux de réponse

Le questionnaire adressé aux bibliothèques publiques a été revu et adapté pour mieux cerner les besoins des bibliothèques universitaires et spécialisées. Les bibliothèques y ont répondu dans des délais assez brefs et l'enquête a reçu un taux de réponse supérieur à 50 %. Une analyse plus détaillée figure en annexe faute de tableaux, les bibliothécaires de l'ABF ne disposant pas toujours chez eux des outils performants que possèdent les bibliothèques (logiciels graphiques, tableurs, SGBD...).

Catalogue rétrospectif

Les bibliothèques essaient de récupérer le plus possible de notices, lors de leur conversion rétrospective, quel que soit le réservoir bibliographique auquel elles participent et s'approvisionnent. Lorsqu'elles n'ont pas de collections trop importantes, elles effectuent relativement vite leur conversion à partir de la récupération des notices du CD-ROM de la BNF ou des CDMARC bibliographique de la Bibliothèque du Congrès ou de ceux d'OCLC. Elles récupèrent également une partie de leur conversion rétrospective directement en ligne à partir d'OCLC, de BN-OPALE, de SIBIL et de RERO (répertoire Romand). Elles s'adressent souvent à des sociétés de service pour résoudre leurs problèmes de moyens.

Catalogue courant

La majorité des bibliothèques (40/42) n'utilisent pas le SBN (serveur bibliographique national) et une minorité envisage de le faire dans le futur (9) Par contre, elles sont 44 sur 48 à utiliser une source bibliographique de catalogue, se répartissant assez harmonieusement entre BN-OPALE, OCLC et SIBIL, ce qui ne reflète pas exactement la réalité (cf. dépouillement de l'enquête p. 193). Leur choix d'une base bibliographique repose sur des tests de recouvrement mais il semble évident, selon l'enquête, qu'il a aussi des bases

historiques en fonction de la disponibilité de celles-ci en France entre 1984 et aujourd'hui.

Indexation

Les bibliothèques indexent les documents majoritairement selon RAMEAU et MESH, récupérant indexation et notices autant que possible. Cependant, quelques établissements (8) réindexent leurs documents selon les classifications spécialisées de leur domaine. Certaines réindexent des notices dont les vedettes sont en anglais.

Informatisation

L'informatisation des bibliothèques universitaires ou spécialisées est souvent très primaire, modulaire, voire inexistante. Seulement 15 systèmes intégrés de bibliothèques ont été, pour la plupart, installés récemment, s'ils ne sont pas encore en cours d'installation... L'informatisation semble donc très en retard par rapport à celle des biblio-

thèques publiques, malgré un réel effort du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis 1990. Les établissements privilégient nettement le travail interne, oubliant, quelquefois complètement, la consultation publique et la collecte des statistiques pour un contrôle de gestion de qualité des services documentaires.

Les bibliothèques, cependant, rattrapent le temps perdu à la vitesse croissante des réseaux de communication et commencent à participer activement à RENATER (elles sont déjà 11), trente-neuf d'entre elles se connectent aux serveurs et travaillent dans les réservoirs par TRANSPAC ou par des lignes spécialisées.

Souhait

Plus des trois quarts des établissements désirent que la Bibliothèque nationale de France édite ses catalogues sur CD-ROM, la BNF bien sûr, mais OPALINE, celui de BN-OPALE depuis 1970, plus encore, la conversion rétrospective de la

Bibliothèque nationale de France des origines à 1969. Presque unanimement réclament un CD-ROM des autorités. Ce dernier servira-t-il à contrôler efficacement les accès des catalogues ?

Conclusion

Ces résultats qu'il faut analyser avec prudence révèlent que les bibliothèques universitaires et spécialisées, bien qu'en retard d'une dizaine d'années pour l'informatisation locale par rapport aux bibliothèques publiques, savent constituer efficacement leurs catalogues en puisant aux sources les plus pertinentes. SIBIL étant en voie de disparition, les établissements sont plus nombreux à souhaiter participer à BN-OPALE et à désirer puiser dans plusieurs sources à la fois.

Trente-trois établissements ont exprimé leur besoin d'information en demandant un dossier technique à l'ABF sur l'information bibliographique, dossier qu'ils vont trouver dans ce numéro du *Bulletin*, à jour en avril 1994.